

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 février 2018

Présents:

P. LECLERCQ – Y. MORIN – JP. BRUNET – B. GOURVEZ – G. BERRUET – C. ALAGHEBAND – C. DWEK – M. COISY – A. BERGUE – G. THEPAUT – Y. DE LA PORTE DU THEIL – H. BAILLEUL – G. NORMANT

Absents excusés:

G. PORTUGAL – J. SMYKOVSKI

Début : 19H00

PV DU PRÉCÉDENT CA

Le PV de la réunion du CA du mois de janvier est **approuvé à l'unanimité** après **modification du paragraphe** ci-dessous qui devient :

Nomination de Jean NADAUD en tant que Membre d'Honneur de l'AGS

Le CA envisage de proposer la nomination de Jean comme Membre d'honneur lors de l'AG 2018.

En effet, la notion de Président d'honneur n'existe pas dans les statuts actuels de l'AGS

LES DÉCISIONS PRISES PAR LE C.A.

1. Réécriture des statuts

Un groupe de travail sera créé courant 2018 : Y participeront : Yann, Gilles B, Michel ainsi que Jocelyn qui s'était proposé en décembre dernier. Les nouveaux statuts seront proposés au CA 3 mois avant l'AG 2019 (comme cela est prévu dans les statuts actuels).

2. Projet de création de bunkers sur le parcours

Un groupe d'étude constitué de Jean, Alain, Bernard et Michel travaille sur ce projet.

La création de bunkers permettrait de rendre le terrain plus « golfique ». Dans un premier temps, 3 bunkers seraient créés : 3 bunkers latéraux (bunkers de greens) au niveau des trous 3, 4 et 5. Les travaux seraient faits par les jardiniers de la ville ; une société de BTP pourrait creuser les trous. Les salariés terrain de l'AGS seraient ensuite chargés de l'entretien des bunkers. La ligue serait informée des modifications apportées au parcours.

Michel a rendez-vous avec le maire de La Faute sur Mer pour s'informer sur la création de bunkers.

<https://www.golfdelapresquile.fr/accueil>

Philippe demandera un rendez-vous au maire de Saint Sébastien pour le tenir au courant du projet. Il est nécessaire, en plus de l'accord de la mairie, d'obtenir l'autorisation du Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de Loire

<http://www.cenpaysdelaloire.fr>

Ce projet sera présenté aux élus, comparé à d'autres projets de l'AGS.

3. Les golfettes de l'AGS

La nouvelle voiturette *Ezgo TXT* acquise par l'AGS sera réservée en priorité aux handigolfeurs (la subvention accordée par la Région pour l'achat du véhicule a été accordée dans ce contexte). Elle leur sera en particulier réservée le lundi et le jeudi après-midi. Sinon elle sera proposée en location aux adhérents avec priorité aux handigolfeurs, avec gratuitement pour ceux du club.

L'ancienne voiturette *Club car* sera réservée en priorité à la location et sera utilisée aussi par les salariés pour les contrôles sur le parcours. La banquette et le pare brise seront changés prochainement.

Les voiturettes sont sorties et rentrées dans le garage par les salariés.

Leur entretien courant est assuré par les salariés :

- niveau des batteries tous les mois
- nettoyage des cosses tous les 6 mois

- nettoyage extérieur régulier.

4. Partenariat AUDIKA

Le CA vote à l'unanimité moins une voix le partenariat avec AUDIKA, donnant son accord pour l'organisation d'une compétition « senior » dotée de prix offerts par la marque.

Dans le cadre de cette manifestation il est rappelé qu'auront lieu :

- des animations, démonstration de produits, tests d'audition.
- un cocktail de remise des prix (une caisse de champagne et un magnum).
- la remise d'un Trophée Audika pour le vainqueur ainsi qu'une dotation d'une valeur 1 000€.

5. AG du 16 mars 2018

Philippe demande à chaque responsable de commission ou de domaine d'activité de préparer un document bilan qui sera intégré dans le livret de l'AG 2018 (à transmettre à Dominique et Jean-Paul). Comme Dominique (qui réalise le livret) sera en vacances du 24 février au 10 mars, il faudrait que le livret puisse être finalisé avant la fin février.

Séance levée à 22h00.

Prochain CA :

le mardi 6 mars 2018 à 19h.

Mairie Annexe, Centre Social du Douet, petite salle à 19h